



# RAPPORT D'ACTIVITE 2020

## RÉSUMÉ

Les activités de l'association en 2020 ont été considérablement impactées par la pandémie de la Covid-19.

L'association a tout de même continué d'organiser des conférences sur les droits de l'homme et commencé l'activité de soumission des cas de violation des droits de l'Homme au HCNUDH

ALRDH



Association de lutte pour le respect des droits humains  
1212 Grand-Lancy, Genève, Suisse  
[contact@alrdh.org](mailto:contact@alrdh.org) - +41 79 382 63 31

## Résumé

---

L'association de lutte pour le respect des droits humains ALRDH, est une association sans but lucratif, créée en 2019 par un groupe de Camerounais résidents en Suisse et soucieux de justice. Le siège est situé à Lancy, dans le Canton de Genève en Suisse. Elle a pour principal objectif de promouvoir le respect des droits humains partout où l'on constate de graves violations. Pour ce faire, elle se constitue en interlocuteur des personnes et organisations concernées par la lutte contre le non-respect des droits de l'humain, en se donnant pour mission d'informer le grand public des situations de violations des droits humains, en collaboration avec les institutions et organisations de préservation des droits humains.

ALRDH a notamment pour principales activités de :

- Recenser les cas de violations des droits humains avec une attention particulière sur le Cameroun ;
- Constituer des dossiers sur ces cas de violations de droits humains.
- Organiser des conférences de sensibilisation du grand public sur des cas de violations de droits humains constatés ;
- Plaider auprès des institutions internationales de droits humains basées à Genève et des responsables suisses pour que les voix des victimes soient entendues.

### ***Evènements***

L'année 2020, a connu un ralentissement considérable des activités de l'association compte tenu du contexte socio sanitaire qui l'a marqué. Deux conférence-débats ont pu se tenir, l'une en présentiel à Genève en début d'année et l'autre en fin d'année en visioconférence et large diffusion via les réseaux sociaux. Les deux conférences ont été l'occasion, avec la participation de 5 panélistes de divers horizons, de discuter principalement de la crise dite anglophone en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun depuis 2016. Une crise socio-politico-sécuritaire qui ne cesse de faire des victimes et de dresser ainsi le lit de privations de droits et libertés.

L'association a également tenu sa première assemblée générale ordinaire en octobre 2020. Un bilan positif de l'année 2019 avait été présenté et des perspectives difficilement atteignables pour l'année 2020.

De plus, en 2020, l'association a soumis plusieurs cas de violations de droits humains aux procédures spéciales auprès du Haut-commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme pour générer des plaintes

### ***Financement***

Étant une association sans but lucratif, l'ALRDH finance ses activités au travers des cotisations mensuelles et Adhoc de ses membres actifs ainsi que des dons provenant de divers sympathisants, bienfaiteurs et autres personnes morales. L'année 2020 ayant été perturbée par la pandémie Covid-19, le volume d'activité a été fortement réduit et par conséquent les charges également. Finalement, l'année 2020 a été clôturée avec un bénéfice de CHF 1.304,20.



Association de lutte pour le respect des droits humains  
1212 Grand-Lancy, Genève, Suisse  
[contact@alrdh.org](mailto:contact@alrdh.org) - +41 79 382 63 31

## Évènements de 2020.

---

### ***Samedi 8 février 2020 – Conférence - débat***

***CAMEROUN : QUELLES ELECTIONS PENDANT LA CRISE ANGLOPHONE ?***

Intervenant :

- Me Augustin Tchameni : Avocat au barreau de Paris ; Secrétaire National en charge des relations extérieures du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun.

Depuis 2016, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun sont touchées par une grave crise Anglophone. Après plus de 12 000 morts, des dizaines de milliers de déplacés et réfugiés dans les pays voisins et plus de 400 villages entièrement ou partiellement rasés, la violence a atteint son paroxysme dans ces régions.

La population ayant déserté ces 2 régions, la société civile ainsi que certains partis politiques avec à leur tête le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, avaient appelé au report des élections législatives et municipales jusqu'à ce que la paix soit rétablie dans ces deux régions et les déplacés ramenés.

Cette conférence fut l'occasion de discuter de la difficulté à respecter des droits des candidats ainsi que les risques encourus par les électeurs dans un contexte de violences armées.

### ***Communications adressées aux médias suisses***

ALRDH a rédigé trois communiqués de presse à l'attention des médias et de certains parlementaires fédéraux suisses **les 17 septembre, 14 octobre et 11 décembre 2020**. Le but étant de sensibiliser ces derniers sur les violations des droits humains, dont l'assignation à résidence du principal leader de l'opposition camerounaise pendant plus de deux mois, observées suite aux marches entreprises par les camerounais le 22 septembre 2020.

Ces manifestations pacifiques avaient pour but de protester contre la convocation par le gouvernement camerounais du corps électoral pour le 6 décembre 2020, sans au préalable avoir résolu la crise dans les régions anglophones et procédé à une réforme consensuelle du code électoral.

### ***Samedi 17 octobre 2020 - Assemblée Générale***

Après une année d'existence, ALRDH se devait statutairement de tenir sa première assemblée générale ordinaire et de présenter son premier bilan d'activités. Une année somme toute positive avec l'organisation de plusieurs conférences débats instructives et la consolidation de la base des membres de l'association.

Au cours de cette assemblée, 3 nouvelles personnes ont été élues au comité qui est dorénavant constitué de 8 membres qui sont : Edwige Nguoko Foeko, Gilbert Sindjou, Patrick Njine, André-Marie Tchouatieu, Augustin Tchameni, Patrick Kadji, Rigobert Hervais Kamdem et Emerance Tekobou.

Le nombre total de membres actifs de l'association s'élève à 15.



Association de lutte pour le respect des droits humains  
1212 Grand-Lancy, Genève, Suisse  
[contact@alrdh.org](mailto:contact@alrdh.org) - +41 79 382 63 31

## ***Samedi 5 Décembre 2020 – Conférence débat*** ***CRISES AU CAMEROON QUE FAIRE ?***

Intervenants :

- Me Michèle Ndoki Avocate au barreau du Cameroun, Lauréate du concours de plaidoirie francophone contre la peine de mort en 2015.
- Me Agbor Balla Avocat des droits de l'homme, militant et combattant de la liberté, Vice-président de l'Association du barreau africain (AFBA) pour l'Afrique centrale.
- Ayah Ayah Abine : Président de la Fondation Ayah, organisation humanitaire phare dans les régions du Nord-Ouest et Sud-ouest du Cameroun.
- Yann Gwet Auteur et analyste politique – Ancien chroniqueur pour le Monde Afrique, aujourd'hui Jeune Afrique.

Cette conférence a été l'occasion de discuter de plusieurs crises en cours au Cameroun, notamment la crise anglophone, la crise postélectorale qui a fait suite au contentieux électoral né au lendemain de l'élection présidentielle de 2018. Les différents intervenants avec leurs background diversifiés ont ainsi pu présenter et analyser cette crise sous le prisme de leurs expériences du terrain et vécu.

Ce fut également l'occasion d'envisager les solutions de sortie et proposer des actes de bonne foi que pourrait poser le gouvernement camerounais ainsi que les groupes armés afin d'apaiser la situation et trouver des solutions de sortie de la crise armée et meurtrière.

### ***Soumission d'informations aux procédures spéciales***

Les procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme est constitué d'experts indépendants en droits de l'Homme qui :

- surveillent la situation dans divers pays en effectuant des visites de terrain ;
- agissent sur la base de plaintes au sujet de violations présumées de droits de l'Homme en envoyant des communications ;
- mènent des études thématiques et organisent des expertises ;
- contribuent au développement de standards internationaux des droits de l'Homme ;
- s'impliquent dans des campagnes de promotion et de sensibilisation auprès du public ;
- et fournissent des conseils quant à la coopération technique inter-gouvernementale.

Les experts rendent compte annuellement au Conseil des Droits de l'Homme et la majorité des mandats le font également à l'Assemblée Générale de l'ONU.

Dans le cadre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme, des experts indépendants des droits de l'Homme ont pour mandat de rendre compte de la situation des droits de l'Homme et de fournir des conseils en la matière du point de vue d'un thème ou d'un pays particulier.

Le système des procédures spéciales est un élément central du dispositif des Nations Unies pour les droits de l'Homme et couvre tous les droits de l'Homme, que ce soient les droits civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux.

Dans cette optique l'ALRDH, compte tenu des violations innombrables des différents droits sus mentionnés au Cameroun, a soumis des informations sur des cas individuels de torture, de violation de droit de liberté (détention arbitraires), de droit à la liberté d'expression et droit politiques. Ainsi,



Association de lutte pour le respect des droits humains  
1212 Grand-Lancy, Genève, Suisse  
[contact@alrdh.org](mailto:contact@alrdh.org) - +41 79 382 63 31

les informations à propos de 12 cas reçues des victimes ont été soumises à ces procédures permettant ainsi d'attirer l'attention des experts sur le cas du Cameroun.

Cette nouvelle activité, s'inscrit dans le cadre des innovations au sein de l'association et va donc se perpétuer.

## Rapport financier

---

### BILAN DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

---

	31.12.20	31.12.19
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Liquidités	1 296,17	231,97
Cotisations à recevoir	240,00	0,00
<b>TOTAL DES ACTIF</b>	<b>1 536,17</b>	<b>231,97</b>
<b>PASSIF</b>		
Résultat reporté	231,97	0,00
Bénéfice de l'exercice	1 304,20	231,97
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 536,17</b>	<b>231,97</b>



Association de lutte pour le respect des droits humains  
1212 Grand-Lancy, Genève, Suisse  
[contact@alrdh.org](mailto:contact@alrdh.org) - +41 79 382 63 31

**COMPTE DE RESULTAT POUR LA PERIODE  
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

	<b>DU 01.01.2020 AU 31.12.2020</b>	<b>DU 01.04.2019 AU 31.12.2019</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Cotisations de membres	1585,00	960,00
Dons membres	516,00	3057,00
Dons non membres	10,00	2073,76
Dons personnes morales	0,00	499,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2111,00</b>	<b>6589,76</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges de tiers organisation conférence	0,00	1450,00
Location de salles pour conférences	125,00	849,00
Divers frais conférenciers	470,00	3012,95
Frais d'impression documents	75,00	129,00
Déplacement, hébergement et frais de représentation membres	0,00	788,00
Frais de gestion compte postal	61,80	128,84
Frais de tenue Assemblée générale	75,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>806,80</b>	<b>6 357,79</b>
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 304,20</b>	<b>231,97</b>



Association de lutte pour le respect des droits humains  
1212 Grand-Lancy, Genève, Suisse  
[contact@alrdh.org](mailto:contact@alrdh.org) - +41 79 382 63 31

## Perspectives 2021 et au-delà

---

Après une première année d'existence plutôt fructueuse, l'ALRDH se promettait de continuer sur sa lancée en 2020. Malheureusement la crise mondiale à covid-19 ne l'a pas permis.

Pour l'année 2021 plusieurs éléments n'ayant pas pu être mis en œuvre en 2020 seront reconduits. Ainsi, les conférences débats seront toujours le meilleur véhicule de sensibilisation et plusieurs seront organisées touchant des sujets d'ordre plus diversifié tels que les violences liées au genre, les violations des droits de la presse et autres droits à la liberté d'expression, les droits de l'enfant, les droits des travailleurs etc.

Une stratégie de communication pour la vulgarisation de l'association est nécessaire pour qu'elle soit plus connue et que ses actions portent plus. Dans cette optique, il a été décidé de la mise en place d'un prix annuel décerné à la meilleure action de défense des droits de l'Homme au Cameroun.

L'activité de soumission d'informations aux procédures spéciales du conseil des droits de l'Homme va se renforcer, notamment par une large diffusion de l'information sur l'existence de ces procédures pour susciter encore plus de soumissions.

Il est indispensable pour assurer une mobilisation rapide et une certaine efficacité, de se doter d'un mécanisme de financement stable et pérenne ne faisant pas systématiquement appel à des cotisations Adhoc des membres chaque fois qu'un évènement est planifié.

L'élargissement de la base des membres actifs s'avère être une priorité pour atteindre une certaine masse critique qui renforcera le socle de l'association.



Association de lutte pour le respect des droits humains  
Chemin des Fraisiers 9, 1212 Grand-Lancy  
**IBAN CH78 0900 0000 1524 8410 0**  
Numéro de compte 15-248410-0  
BIC POFICHBEXXX

<https://alrdh.org>